

graines oléagineuses et à l'huile d'olive, permettant la libre circulation des produits agricoles à partir du 1^{er} juillet 1968.

1967 **1967-8-9 FÉVRIER.** Le Conseil des ministres adopte le premier programme économique quinquennal et décide d'introduire le système de la taxe à la valeur ajoutée dans les six pays membres.

10-11 MAI. La Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark introduisent officiellement une demande d'adhésion.

15 MAI. Les «Négociations Kennedy» s'achèvent sur l'accord réduisant de 35 à 40%, en moyenne, les tarifs pour les produits industriels.

1^{ER} JUILLET. Fusion des organes exécutifs de la Communauté. Réalisation de la libre circulation des céréales, des graines oléagineuses et des produits tels que la viande de porc, les œufs et les volailles, dont les coûts de production dépendent des prix des céréales.

28 JUILLET. Mise en place d'un marché unique pour les produits laitiers et la viande de bœuf.

27 NOVEMBRE. Dans une conférence de presse, le président de Gaulle formule des objections à l'adhésion de la Grande-Bretagne.

19 DÉCEMBRE. Le Conseil aboutit à une impasse en ce qui concerne les demandes d'adhésion, celle de la Grande-Bretagne en particulier.

1968 **1968-1^{ER} JUILLET.** Réalisation de l'union douanière (18 mois d'avance sur le calendrier). Abolition des tarifs subsistant entre les Six pour les produits industriels. Entrée en vigueur du tarif

extérieur commun aux frontières du Marché commun. La Communauté procède aux premières réductions tarifaires décidées lors des «Négociations Kennedy».

18-19 JUILLET. Les Six adoptent les règlements fondamentaux de la politique commune des transports.

20 JUILLET. La Communauté applique pour la première fois l'article 108 (concours mutuel) du Traité de Rome. Elle autorise la France à imposer des quotas pour surmonter des difficultés de balance des paiements.

26 JUILLET. Signature de la convention d'association avec le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie à Arusha (Tanzanie).

29 JUILLET. Les Six décident d'éliminer les dernières restrictions à la libre circulation des travailleurs et les dernières discriminations nationales entre les ressortissants des États membres en matière d'emploi, de rémunération et en ce qui concerne les conditions de travail en général.

9 DÉCEMBRE. Les Six adoptent une politique commune en matière de commerce extérieur pour la plupart des importations.

1969 **1969-12 FÉVRIER.** La Commission invite les Six à coordonner plus étroitement leurs politiques économique et monétaire et préconise la création d'un système conjoint de concours mutuel destiné à aider les pays membres qui éprouvent des difficultés en matière de balance des paiements.

25 MARS. Les Six adoptent le programme d'harmonisation des législations sur les normes techniques pour les produits industriels et les denrées alimentaires.

31 MAI. La convention de Yaoundé arrive à expiration.

16 JUILLET. Proposition de la Commission visant au financement des activités de la Communauté à partir de ses ressources propres à compter de 1974 et à l'extension des pouvoirs budgétaires du Parlement européen.

17 JUILLET. Les Six adoptent le principe d'un système d'aide monétaire mutuelle à court terme et décident de procéder à des consultations préalables sur les projets de mesures importantes en matière de politique économique à court terme.

29 JUILLET. Signature de la seconde convention de Yaoundé.

1^{ER} SEPTEMBRE. Entrée en vigueur des accords de la Communauté avec le Maroc et la Tunisie.

24 SEPTEMBRE. Renouvellement de la convention entre la C.E.E. et le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

1^{ER}-2 DÉCEMBRE. Sommet de la Haye: accord sur l'achèvement, l'élargissement et le renforcement de la Communauté.

6 DÉCEMBRE. Accord des Six sur la réorganisation de l'Euratom.

19-22 DÉCEMBRE. Session marathon du Conseil, où l'on s'entend sur des arrangements permanents devant assurer le financement de la politique agricole commune, l'attribution à la Communauté de ses ressources propres à compter de 1978 et le renforcement des pouvoirs budgétaires du Parlement européen.

31 DÉCEMBRE. Fin de la période de transition de 12 ans.

1970 **1970-1^{ER} JANVIER.** Mise en application de la politique commune du commerce extérieur.

26 JANVIER. Les Six tombent d'accord sur les étapes à suivre pour définir en commun des politiques économiques à